

<p>IMPLANTATION DU POSTE</p>	<p>Le poste est implanté sur l'école élémentaire de MONTMARSAULT, le titulaire étant appelé à intervenir sur cette école, mais aussi sur l'école maternelle et sur le collège de MONTMARSAULT. Les trois structures sont situées les unes à côté des autres.</p>
<p>MISSIONS</p>	<p>Le poste intègre deux missions :</p> <p>1) <u>Mission « Français langue étrangère (F.L.E) »</u></p> <p>Cette mission est conduite auprès des élèves relevant du Centre d'accueil des demandeurs d'asile (CADA). En fonction des inscriptions, l'enseignant peut être conduit à enseigner à des élèves de Grande Section, d'école élémentaire et du collège.</p> <p>2) <u>Mission enseignant surnuméraire du dispositif « plus de maîtres que de classes »</u></p> <p>Le dispositif «Plus de maîtres que de classes» est défini dans la circulaire n° 2012-201 du 18-12-2012.</p> <p>Cette mission s'effectue auprès des élèves des cycles 2 et 3 de l'école élémentaire. Le maître surnuméraire intervient, au sein du projet élaboré par l'équipe enseignante, en aide, en co-intervention ou en décrochage, ceci dans les domaines prioritaires retenus par le projet. La priorité est donnée à des interventions systématiques auprès des élèves de CP et de CE1, principalement pour l'apprentissage de la lecture. L'enseignant surnuméraire interviendra également dans les autres domaines disciplinaires et auprès d'élèves du cycle 3, y compris dans le cadre des PPRE, si besoin.</p> <p>L'avant-projet élaboré par l'équipe enseignante intègre également une entrée dans le dispositif Réseau des Observatoires de La Lecture (ROLL), le maître surnuméraire étant, de fait, conduit à s'y investir également.</p>
<p>COMPETENCES</p>	<p>Des compétences sont attendues dans le domaine du français langue étrangère. Ce poste nécessite une capacité à travailler en équipe, l'enseignant devant coopérer avec les autres enseignants de l'école, aussi bien dans le cadre du dispositif « plus de maîtres que de classes », que dans celui de l'enseignement auprès des élèves relevant du CADA. Des contacts étroits et réguliers sont à entretenir avec les acteurs du CADA. De même, une grande disponibilité est requise afin de favoriser les contacts entre les familles et l'école.</p>
<p>FORMATION</p>	<p>L'enseignant nouvellement nommé bénéficie d'une formation pour la mission Français Langue Etrangère. Elle est assurée par le CASNAV. S'agissant du dispositif « plus de maîtres que de classes », une formation sera organisée, ceci en direction de tous les enseignants de l'école élémentaire.</p>
<p>MODALITES DE RECRUTEMENT</p>	<p>Les enseignants adressent à la Division des Personnels, premier degré, et à l'IEEN de circonscription, un courrier de motivation, accompagné d'un curriculum vitae. Ils seront reçus par une commission qui déterminera leur aptitude à exercer les fonctions et établit un rang de classement des candidatures retenues.</p>